

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

du 28 novembre au 6 décembre 2018

“Votons pour élire
nos représentants”



education.gouv.fr/electionspro2018

Depuis le 11 octobre, vous pouvez vous connecter à l'espace électeur

<https://elections2018.education.gouv.fr>

Une adresse professionnelle de messagerie de type “prenom.nom@ac-rennes.fr” est indispensable pour se connecter à l'espace électeur et accéder à toutes les informations sur les scrutins auxquels vous participez.

Cette adresse en @ac-rennes.fr est accessible depuis tout poste connecté à Internet, sur votre lieu de travail, en école, établissement ou service, ou depuis votre domicile.

Mon adresse professionnelle de messagerie
Prenom.nom@ac-rennes.fr

Vous ne connaissez pas vos identifiant, adresse ou mot de passe de messagerie.

Connectez-vous à l'adresse : <https://portail.ac-rennes.fr>

puis en cliquant sur “Identifiant ou mot de passe oublié”.

Après avoir indiqué votre nom, date de naissance et NUMEN, vous obtiendrez à l'écran votre adresse professionnelle de messagerie et votre identifiant. Vous pourrez alors créer un nouveau mot de passe.

**Le NUMEN est votre identifiant Éducation nationale.
Si vous ne le connaissez pas ou si vous l'avez égaré,
vous pouvez vous le procurer :**

- en vous connectant à l'adresse <https://portail.ac-rennes.fr> puis à votre portail agent où votre NUMEN apparaîtra dans la rubrique “consulter mes informations personnelles”,
- auprès du secrétariat de votre établissement pour tous les personnels affectés dans un établissement du 2nd degré ou en CIO,
- à la DSDEN de votre département pour les enseignants du 1^{er} degré public et les accompagnants des élèves en situation de handicap exerçant dans les écoles,
- au rectorat, service de la DPEP pour les enseignants des 1^{er} et 2nd degrés privés,
- au rectorat, service de la DIPATE pour les personnels d'encadrement et les personnels affectés dans un service académique.